

	DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2025-1017 ECLC
		Nature de l'acte	Décision
		Matière de l'acte	1.1

OBJET : Semaine bleue – Spectacle de l'association Sylvie and Co(q)s le mercredi 15 octobre 2025

Le Maire de la Ville de Longuenesse,

Vu,

- l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire le règlement de certaines affaires,
- le Code de la Commande Publique,
- la délibération du 23 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment en matière de marchés publics,

CONSIDERANT,

- que des animations sont organisées dans le cadre de la semaine bleue qui se déroulera du 13 au 16 octobre 2025,

DECIDE

Article unique : de confier à l'association Sylvie and Co(q)s, représentée par [REDACTED] sise 142 rue Marcel Caudevelle à la Cappelle (62360), la représentation d'une pièce de théâtre, qui sera donnée dans la salle des fêtes du Parc de l'Hôtel de Ville, le mercredi 15 octobre 2025 de 14 h 30 à 16 h 30, dans le cadre de la semaine bleue, et de signer toutes les pièces découlant de cette consultation. Le montant de cette prestation s'élève à 1200,00 € T.T.C.

Fait à Longuenesse, le 27 février 2025



Le Maire,

Christian COUPEZ

Publication le 04/03/2025